

PA1+PA2 Plaines-du-Loup - Rapports d'impact sur l'environnement étape 1

MO : Ville de Lausanne, Direction de projet, Métamorphose / service de l'urbanisme et secrétariat généraé LEA-unité environnement

Lieu : Ecoquartier des Plaines-du-Loup, Lausanne

Contact : M. Claude Thomas, délégué à l'environnement, 021 315 55 63

Période : décembre 2013 – novembre 2015 (PA1) / PA2 depuis mars 2022

Montant des honoraires : env. Fr. 50'000.- (PA1)

Contexte et description du projet

Le périmètre du PA1 était colloqué en zone d'équipements sportifs et de loisirs en plein air, ainsi qu'en zone d'utilité publique. La construction de bâtiments mixtes (habitations, activités), d'équipements publics et para-publics d'une installation de stationnement centralisée ainsi que l'aménagement d'un parc public, nécessitait un changement de l'affectation.

Au final les surfaces de plancher déterminantes légalisées pour les aires de constructions sont de 142'600 m² selon le règlement du PA1.

Le PA1 a permis de délimiter 5 périmètres constructibles correspondant chacun à une pièce urbaine A à E.

Adjudicataire des RIE des 4 PA (surface totale de 29 ha, SPd de 554'000 m², total de 10'000 habitants et emplois projetés), les études du PA2 ont repris en mars 2022.

Prestations réalisées

Environnement

Elaboration de l'étude d'impacts sur l'environnement étape 1 (y c. cahier des charges pour le RIE2) pour le PA1, faisant suite au développement du Plan directeur localisé (PDL).

Réalisé en étroite collaboration avec la direction du projet Métamorphose, le bureau d'urbanisme (Urbaplan) et les ingénieurs trafic (Transitec Ingénieurs-Conseils SA), les impacts pour les différents domaines de l'environnement ont été évalués pour le PA1 et pour le programme complet du PDL.

Les évaluations ont mis en évidence les impacts principaux pour l'air, le bruit, les eaux, les sols et la nature. Les prestations principales et spécifiques réalisées sont les suivantes :

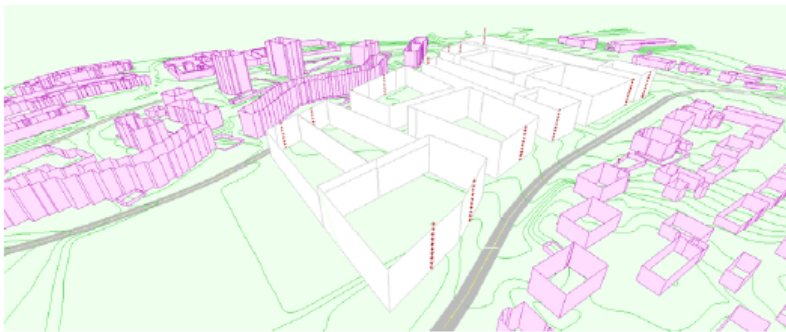
- Collecte et analyse des données de base
- Caractérisation de l'état actuel
- Matrice d'identification des impacts environnementaux
- Evaluation des impacts par domaines en phase d'exploitation et en phase de réalisation (chantier)
- Air : calculs des prestations kilométriques et des émissions atmosphériques NOx et PM10
- Bruit routier : modélisation 3D des immissions en façades
- Eaux à évacuer : bilan des surfaces imperméabilisées et détermination des volumes de rétention requis pour respect de la contrainte de rejet



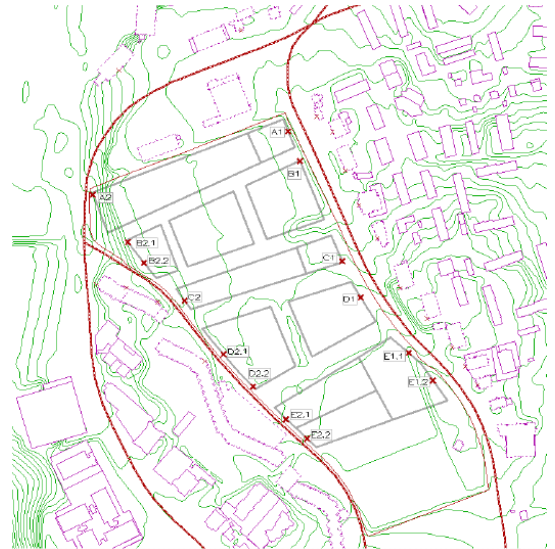
Extrait PA1, Ecoquartier des Plaines-du-Loup, mars 2015

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50

- Sols : caractérisation des sols en place (épaisseurs des horizons, structure, sensibilité à la compaction, etc.)
- Déchets et matériaux : bilan des matériaux excavés, estimation des volumes des déchets de démolition et de construction
- Proposition de mesures de protection et de remplacement (compensation) pour intégration au projet
- Recommandations et cahier des charges pour le suivi environnemental de la phase de réalisation (SER)
- Conseils au MO
- Contacts réguliers et étroits avec les services spécialisés cantonaux
- Coordination avec les mandataires mobilité et appui aux urbanistes et paysagistes pour intégration des mesures dans le projet, rédaction des articles du règlement et du rapport 47 OAT



Modélisation 3D des immissions sonores en façades



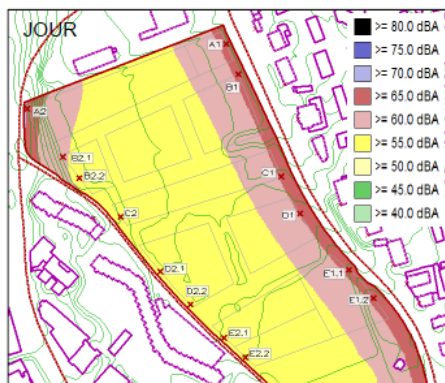
Modèle d'évaluation des niveaux sonores

Le PA et le RIE en cours de travail ont été présentés à la CIPE en octobre 2014. Lors de cette séance, les services cantonaux ont formulé des remarques qui ont été intégrées au RIE.

Le PA1 des Plaines-du-Loup a fait l'objet de préavis des Services cantonaux et d'un rapport de synthèse d'examen préalable du Service du développement territorial en juin 2015. Les remarques des différents services ont été prises en compte et intégrées au RIE1.

En collaboration avec le bureau Hintermann & Weber SA pour les domaines flore, faune, biotopes et organismes dangereux pour l'environnement.

Nous avons également été mandatés par les différents investisseurs pour l'établissement des notices d'impacts sur l'environnement des pièces urbaines B, D et E dans le cadre des demandes de permis de construire (15 lots de bâtiments).



Niveaux sonores pour la situation 2023 (jour) avec trafic induit par le PA



Caractérisation des sols en place (couverture et sondages)